Image not found or type unknown

redressement de consommation EDF abusif

Par **traboule**, le **20/11/2008** à **20:13**

bonsoir ,
j'aurais grandement besoin de votre aide pour me défendre contre un redressement totalement abusif de EDF

mon competur comme celui de mes voisins se situe en dehors de mon jardin, le long de la route nationale et un jour un automobiliste a dû manoeuvrer et visiblement les heurter

dans un 1er temps les compteurs en ferrociment étaient fissuré et
nous l'avions remarqué il y a moins d'un an , mais à part le côté esthétique .....je ne m'en occupais pas ,

jusqu''à ce que mes voisins ai la visite d'un type qui leur a signalé la dangerosité du fait , je ne conteste pas qu'ils se soient vraiment affaissés depuis

sur ce lettre recommandé recemment avec un redressement de 1500kw partant de janvier 2006!!!!!!!!!!!!
pourquoi pas depuis 10 ans aussi .....
je commençait à rediger une lettre de contestation puisque mes consommation sont totalement cohérentes depuis des années , factures à l'appui

je consomme peu , tire beaucoup sur mon budget et chauffe avec un poêle à pétrole

mais le pire restant à venir , je viens de recevoir la dite facture de redressement de : 160 euros avec : AUTRES PRESTATIONS : 407.31
sans aucun justificatif que / FRAIS OCCASIONNELS!!!!!!!!!!

mes voisins eux n'ont que 23 euros de frais occasionnels .....
c'est totalement délirant
407.31 euros pour les seul frais d'une lettre recommandé ça fait un peu cher non !!!!!!!!

les compteurs ne sont pas changés , ma conso est toujours régulière , je suis accusée d'avoir manipuler mon compteur , et la note est de 567.62 euros .....

alors je suis totalement KO, je n'ai jamais bidouillé quoi que ce soit , et me voilà redressée de façon arbitraire

si je ne conteste pas le fait de payer un nouveau compteur , pourquoi le type qui a fait le relevé il y a 6 mois n'a pas signalé le danger potentiel , puisque les compteurs sont à 1 mètre du trottoir public ?????

pourquoi remonter à janvier 2006 ????

pouvez vous m'aidez à me sortir de cet arnaque d'une injustice sans nom et totalement arbitraire

merci d'avance , et désolée pour ce texte si long

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés